



Éléments pour une définition de la " ville " préislamique en Arabie du sud

Jérémie Schiettecatte

► To cite this version:

Jérémie Schiettecatte. Éléments pour une définition de la " ville " préislamique en Arabie du sud. *Arabia*, 2004, 2, pp.123-142. <halshs-00581243>

HAL Id: halshs-00581243

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00581243>

Submitted on 30 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉLÉMENTS POUR UNE DÉFINITION DE LA « VILLE » PRÉISLAMIQUE EN ARABIE DU SUD

Jérémie Schiettecatte

Le sociologue français Marcel Roncayolo (1997 : 28 ; 33) a défini la ville comme une « *forme autorisant des contenus variables* », ce qui ne permet pas « d'instituer d'emblée la ville comme un acteur social autonome, hors du temps et de la société qui la porte ».

Si l'on applique ce principe comme point de départ à l'analyse de la ville en Arabie du Sud pour la période préislamique¹, deux problématiques émergent. D'une part la détermination des « contenus variables » que comprend la ville sudarabique, autrement dit les spécificités des sites d'habitat dans le cadre géographique et chronologique étudié. D'autre part, et préalablement à cette détermination, point en filigrane une problématique fondamentale qui est la définition de l'existence d'un phénomène urbain au sens propre du terme, dans cette région. Peut-on parler de « villes » en Arabie du Sud ? Cette question, insolite de prime abord, est légitimée par un débat régulièrement soulevé autour de l'acceptation du terme « ville » pour qualifier les établissements sudarabiques².

Notre objectif sera donc double. Il s'agit d'abord de montrer que des villes au sens propre du terme, existaient en Arabie du Sud préislamique. En corollaire de ce premier point, nous préciserons les caractéristiques d'une urbanité sudarabique afin de déterminer la nature de ces villes.

Abordant point par point chacun des critères habituellement utilisés pour définir la ville (superficie, population et fonctions), nous verrons dans quelle mesure ces critères peuvent légitimer l'emploi du terme « ville » pour qualifier les sites d'habitat de l'Arabie du Sud préislamique. L'observation du « contenu » - pour reprendre le vocable employé par M. Roncayolo - des implantations humaines, de leur singularité, sera ensuite effectuée à travers l'approche de la culture urbaine.

1. Définir une ville sudarabique par des critères quantitatifs...

Les critères administratifs actuellement employés pour qualifier une ville sont numériques : la taille de l'espace occupé par une population agglomérée et la population occupant cet espace. Ces critères sont-ils exploitables pour établir la présence de villes en Arabie du Sud ? Pour répondre à cette question, une première étape consiste à réunir des données chiffrées, une seconde étape passe par la prise en compte des réserves qui s'imposent à l'analyse de ces résultats.

¹ Nous entendons par Arabie du Sud préislamique l'espace géographique qui inclut le 'Asîr saoudien, le Yémen et le Zafâr omanais, du début du premier millénaire avant notre ère à l'avènement de l'Islam.

² J.-F. Breton fait une brève historiographie de la question dans une relecture critique d'un ouvrage de synthèse ayant omis de traiter des villes sudarabiques : *Im Land der Königin von Saba*. *Kunstschätze aus dem antiken Jemen*, W. Daum, W.W. Müller, N. Nebes et W. Raunig (eds.), Munich, Staatliches Museum für Völkerkunde München, 2000 (J.-F. Breton 2000 : 9-11). Y sont notamment mentionnés A.F.L. Beeston qui, en 1971, refusait le statut de ville aux sites de Hajar Kuḥlân (l'ancienne Tamna'), Shabwa ou Naqab al-Hajar (l'ancienne Mayfa'at) ou encore Ch. Robin qui limitait en 1995 l'importance que l'on peut attribuer aux sites du Jawf.

L'obtention de données chiffrées : apport de la paléodémographie

Aucun recensement, aucune source écrite, ne nous fournit de données démographiques en Arabie du Sud avant l'Islam. L'examen bibliographique met en évidence la rareté des données surfaciques et des études paléodémographiques sur l'Arabie méridionale. G. Van Beek figure parmi les rares chercheurs à s'être livré à cet exercice (G. Van Beek 1982). Ces études sont, dans notre cas de figure, les seules pouvant nous procurer des données chiffrées.

A l'instar de G. Van Beek, nous nous sommes donc livré à des tentatives de paléodémographie afin de tester le potentiel d'une définition qui se baserait sur des critères démographiques (**Table 1**). Dans son étude, G. Van Beek a estimé la densité d'occupation sur le tell de Ma'rib à 57 structures habitées par hectare, d'après une photo aérienne datée de 1971. Dans une étude similaire des densités d'habitat, notre choix s'est porté sur les sites de Shabwa, Najrân et Ḥinû az-Zurayr, sites dont les structures de l'occupation finale sont encore visibles et publiées. Les données résultantes sont éparées : 20 maisons par hectare à Shabwa, 36 à Najrân, et de 51 à 65 à Ḥinû az-Zurayr selon qu'est pris en considération l'espace *intra-* ou *extra-muros*.

En dépit de ces résultats diffus, les calculs mènent à une moyenne d'environ 46 structures habitées par hectare. Cette moyenne est établie avec des sites présentant un certain nombre de similitudes : ils sont fortifiés et se situent dans un environnement similaire (débouché de wâdî ou plaine cultivable). Cette moyenne peut ainsi prétendre à être appliquée à quelques espaces *intra-muros* de sites implantés dans un environnement semblable (**Table 2**). À l'aide de ces résultats et sur la base de dix à quinze habitants par maison³, des données démographiques peuvent être avancées, avec les limites tacites qu'elles impliquent (**Table 2**).

Une interprétation limitée

Les données surfaciques utilisées pour l'obtention de ces densités, autant que les résultats, impliquent, dans le cadre de notre étude, un certain nombre de réserves.

L'exploitation des données surfaciques, élément de départ dans une étude paléodémographique, comprend trois limites majeures.

La première réside dans la difficulté à déterminer les limites physiques de la ville, du moins de ce que M. Weber (1982 : 17) nomme la « localité ». Si le cadre environnemental d'un site peut limiter l'extension de ce dernier et faciliter l'obtention de sa superficie, comme l'illustre le site d'al-Mi'sâl, il en est d'autres pour lesquels la surface est difficile à calculer. Les sites fortifiés ne font pas exception à la règle en comportant fréquemment des quartiers d'habitat extra-muros (Ḥinû az-Zurayr par exemple). Les données surfaciques publiées ne sont pas toujours explicites : s'agit-il de l'espace *intra-muros* ? De l'espace occupé par l'habitat aggloméré ? De la totalité de l'espace habité y compris une périphérie comportant un habitat éparé ?

³ Du fait des incertitudes posées par ce chiffre, nous préférons garder une certaine marge dans l'établissement du nombre d'habitants par structure. Cette estimation se fonde sur le fait que ces habitations devaient abriter des familles élargies, phénomène encore largement attesté aujourd'hui dans ces mêmes régions, et dans un certain nombre de cas, quelques domestiques.

Ensuite, les chiffres surfaciques obtenus pour un site correspondent à un état de ce site. Il est pratiquement impossible d'obtenir une évaluation chiffrée de l'évolution du site. De ce fait, les comparaisons sont rendues malaisées puisque seuls les chiffres correspondant à des états contemporains peuvent être confrontés.

Enfin, si la nature de l'architecture sudarabique s'avère parfois lisible en surface, en particulier l'architecture en pierre, les vestiges en briques crues ne sont pas toujours aussi aisément repérables et par conséquent exclus de nombre d'estimations surfaciques. Ce problème entraîne une sous-estimation de la taille de certains habitats lorsque le premier type de matériau voisinent avec le second, comme à Shabwa ou Hīnū az-Zurayr par exemple.

Les résultats démographiques obtenus, nuancés par le problème de la détermination de la surface habitée et par la nécessité d'estimer une densité moyenne de l'habitat, souffrent au demeurant d'un autre problème majeur. Nous ne pouvons en effet définir le seuil de population au-delà duquel nous sommes en droit de parler de ville. Ceci souligne la principale faiblesse d'une telle analyse : l'absence de clefs interprétatives des chiffres démographiques.

Les résultats démographiques obtenus sont donc discutables⁴ et malaisés à interpréter. Néanmoins, s'ils ne peuvent être utilisés en tant que données démographiques brutes pour ces raisons, ils constituent la première étape d'une analyse de la hiérarchie des sites et fournissent un aperçu des ordres de grandeur de ces populations.

Définir la ville sudarabique par sa population : l'étude du périmètre irrigué permet-elle de contourner les contraintes ?

Lorsque la superficie du site est difficilement calculable, l'estimation de la taille du périmètre irrigué peut être une solution de substitution pour caractériser la densité d'une population.

Ce substitut implique de poser comme postulat une étendue du périmètre irrigué qui serait fonction de la demande alimentaire de la population locale et donc de la taille de cette population et de l'habitat dans lequel elle est établie. Un tel postulat implique plusieurs données factuelles : d'une part, la majorité de la production était destinée à la population locale ; d'autre part, celle-ci ne nécessitait pas (ou très peu) d'importations vivrières. Le premier point doit être relativisé par le fait que des populations nomades, dont l'importance ne peut être évaluée, récupéraient une partie de la production agricole pour leur propre consommation ou pour en faire commerce. Sur le second point, une clef du problème semble nous être fournie par le *Périple de la Mer Érythrée*. Selon ce récit en effet, l'essentiel de la production alimentaire en Arabie du Sud était assurée par et pour la population locale (*Périple*, 24, 28)⁵.

Au-delà de ce seul postulat se posent aussi des problèmes dont certains ont déjà été observés dans l'estimation des surfaces habitées : le chiffre obtenu ne correspond qu'à un état de l'occupation ; la comparaison entre des zones cultivées en plaine et en terrasse est difficile du fait d'investissements en temps et en moyens différents ; l'entité vivant de ce périmètre

⁴ Plus particulièrement du fait de l'application systématisée d'une moyenne à un groupe de sites ayant chacun ses propres caractéristiques et méritant une étude au cas par cas. Ceci est valable en particulier pour des sites comme Shabwa ou Raybūn qui auraient eu, selon J.-F. Breton et A.V. Sedov (communications personnelles), des densités bien moins élevées que celles énoncées ici.

⁵ En effet, les importations de blé venant d'Égypte vers Bi'r 'Alī (Kanê dans le *Périple de la mer Érythrée*) sont dites limitées en quantité du fait de la production locale.

est-elle la ville, le terroir ou la région ? Enfin, comment délimiter les périmètres irrigués dans les zones où l'habitat est plus dense et où ces mêmes périmètres sont contigus, dans le Jawf par exemple. Dans cette vallée, les wâdîs al-Buhayra, Madhâb et al-Jawf, sont bordés sur plus de quarante kilomètres par un périmètre irrigué antique ininterrompu dépendant des villes de Ma'în, Khirbat Hamdân, Kamnâ, as-Sawdâ' et al-Baydâ' (Ch. Robin & P. Gentelle 1995).

Ce substitut comporte donc un certain nombre de contraintes qui relativisent son utilisation. Si la taille du périmètre irrigué peut donner une idée de l'extension d'une agglomération, elle n'est exploitable, à titre comparatif, que pour quelques sites où les techniques agricoles sont identiques et où l'évolution du périmètre est connue. A ce double titre, cette donnée ne peut qu'être un complément d'information nous indiquant une éventuelle hiérarchie des implantations humaines et des densités d'occupation. Il ne peut aboutir à l'obtention de chiffres, encore moins nous en apporter les clefs d'interprétation.

En somme, ni les chiffres de population, ni les superficies, ne peuvent être utilisés seuls comme critères de définition de la ville sudarabique. Les données chiffrées demeurent insuffisantes, manquent de fiabilité et comprennent un nombre de contraintes trop important pour nous permettre d'aboutir à des résultats tangibles. En revanche, confrontés à d'autres données, notamment qualitatives, ces critères permettent d'aborder les niveaux d'urbanisation et la hiérarchie urbaine.

2. Définir la ville selon des critères qualitatifs : les fonctions urbaines

Les fonctions apparaissent comme un élément possible de définition du caractère urbain de certaines agglomérations. En définissant à la fois le statut et la place d'un site dans un réseau urbain, ses fonctions apparaissent comme la raison d'être de ce site. Le caractère urbain d'une agglomération se définit par sa *multifonctionnalité*. C'est donc en appréciant les fonctions et activités qui lui sont associées et leurs combinaisons que l'on peut parler ou non de ville.

Plus aisées à déterminer qu'une superficie ou une densité de population, les fonctions d'un site peuvent être identifiées par l'analyse des vestiges ou des textes. Ces derniers facilitent la compréhension de la structure sociale qui crée, développe ou tire profit de l'équipement urbain.

Nous voudrions donc voir quelles sont ces fonctions, de quelle manière elles peuvent être précisément définies et enfin si elles permettent de distinguer de véritables villes au sein des sites d'habitat de l'Arabie du Sud préislamique.

L'archéologie

Fonctions urbaines et moyens d'identification

Les sites auxquels se rattache une fonction religieuse sont ceux ayant une vocation cultuelle particulière, et donc une dimension sacrée qui dépasse la seule sphère du ou des sites d'habitat implantés à proximité immédiate du sanctuaire. Les sanctuaires familiaux et autres structures religieuses mineures ne tiennent une telle place dans les villes ; en revanche les sanctuaires susceptibles d'étendre leur sphère d'influence au-delà du territoire urbain et donc de conférer à un site une fonction religieuse sont ce que nous pourrions nommer les sanctuaires fédéraux ou confédéraux, les lieux de pèlerinage, etc. Les sanctuaires fédéraux ou

confédéraux sont tantôt consacrés aux divinités tutélaires du royaume (Syn dans le Ḥaḍramaout ou Almaqah pour Saba'), tantôt à la divinité stellaire 'Athtar, divinité majeure des différents panthéons sudarabiques. Ces édifices sont représentatifs de l'unité religieuse d'une confédération. Les lieux de procession ou de pèlerinage comme le *Mahram Bilqis* à Ma'rib (B.J. Moorman & al. 2001: 185-186) ou le temple de Syn à Shabwa (Ir 37) attestent de la fonction religieuse d'un site par l'attraction exercée sur des populations étrangères à la sphère locale. Les sanctuaires consacrés aux divinités poliades peuvent conférer une fonction religieuse aux sites définis tantôt comme des cités-Etats, tantôt comme des cités-royaumes. Ces espaces sacrés se distinguent par un programme architectural notable, tels les temples dits des *Banât 'Ad* dans le Jawf (as-Sawdâ', par exemple), par des structures particulières — escaliers monumentaux des temples de pied de falaise dans le Ḥaḍramaout, grandes enceintes ovales à Ma'rib ou Şirwâḥ, salles de banquet — ou par un programme décoratif particulier. Durant la période monothéiste (IVE-VIe s. de notre ère), la présence de synagogues et d'églises (Zafâr, al-Makhâ, San'â', Najrân, Ma'rib, etc.) a pu conférer à certains sites une fonction religieuse de premier ordre. Toutefois, à l'exception de San'â', l'absence de données précises rend difficile l'estimation de l'importance qu'ont pu avoir ces édifices dans les siècles précédant l'Islam⁶.

Révélatrices de la position stratégique d'un site, les fonctions militaires et défensives ressortent au travers de la présence de fortins intégrés au tissu d'un site d'habitat tel Shabwa. Assignés à la surveillance et à la défense du territoire, du terroir ou de l'habitat, ces fortins avaient une fonction défensive qui pouvait se doubler d'une fonction administrative. Le rempart, quant à lui, avait une fonction première défensive tout en ayant pu véhiculer dans nombre de cas une notion de prestige.

Les fonctions politiques et administratives se définissent sur un site à travers des données architecturales. Certaines maisons-tours trahissent souvent la richesse du propriétaire par la massivité de leur soubassement et le travail requis pour leur édification. Ces édifices, qualifiés de *byt* (maison) dans les inscriptions, sont en général interprétés comme des palais, habitat d'une élite, de dirigeants ou du souverain. Elles témoignent de la présence d'une élite et confèrent de la sorte à un site une fonction politico-administrative s'il s'agit d'une élite dirigeante, ou une fonction purement économique si elles sont l'habitat de riches marchands ou de propriétaires fonciers. Les maisons royales sont, quant à elles, l'expression la plus directe de la présence du politique. Si nombre d'entre elles sont connus d'après les textes, elles n'ont pas toutes été identifiées. Ces palais sont présents à Ma'rib, Shabwa (J.-F. Breton, 1991), as-Sawdâ' (J.-F. Breton 1991: 222 ; RES 3945), Hajar Yahirr (RES 3945), San'â' (Ir 11 et *al-Iklil* VIII, 5-28), Hajar Kuḥlân, Zafâr (*al-Iklil* VIII, 29), et probablement à Şirwâḥ⁷.

Le mobilier archéologique peut aussi témoigner du rôle politique joué par certains sites. Les monnaies, symboles de la puissance politique et économique d'un royaume, en sont le meilleur exemple en informant sur le lieu de frappe correspondant généralement au nom du palais et donc implicitement de la ville d'où elles proviennent (palais *Hrb* à Hajar Kuḥlân, palais *S²qr* à Shabwa, palais *Slḥn* à Ma'rib). Des phénomènes particuliers relativisent l'importance de certains centres de pouvoir : le royaume de Ma'în n'a jamais battu monnaie (Ch. Robin 1996 : 64) et inversement, un centre provincial tel que Khôr Rôri a frappé ses propres pièces. L'exemple de Khôr Rôri est symbolique de l'émergence, sur un site que l'on

⁶ La cathédrale de San'â' fut, semble-t-il, fondée sous le règne d'Abraha dans le but d'en faire un lieu de pèlerinage rivalisant avec la Mecque (I. Gajda, 1997 : 191)

⁷ D'après la communication de I. Gerlach effectuée dans le cadre des 7èmes Rencontres Sabéennes (Istanbul, 22-24 mai 2002) : *Culture Transfer in South-Arabia during Historical Times : Evidence for Mobility*.

peut jusqu'à cette période qualifier de périphérique, d'une autonomie politique doublée d'une indépendance économique et administrative.

Les inscriptions enfin nous informent sur le rôle politique d'une ville et sur son rayonnement par la mention de conseils (*ms³wd*), de gouverneurs (*'qb*), de ministres ou administrateurs (*qyn*) ou de rois (*mlk*) (Ch. Robin 1995 ; F. Bron 1995). Ces sources écrites permettent, notamment pour les périodes récentes, d'affiner la hiérarchisation politique des sites d'après les différents niveaux de pouvoir qu'ils abritent.

Les fonctions économiques et commerciales sont indiquées par la présence de vestiges ou mentions textuelles d'entrepôts et d'ateliers : Khôr Rôri (F.P. Albright 1982 : 27-33), Bi'r 'Alî (A.V. Sedov 1997 : 194), etc. Si les structures de stockage sont généralement situées sur des sites portuaires, l'arrière-pays côtier en a livré sur les voies menant à ces ports : Hanûn, petit site comportant un bâtiment principal destiné au stockage entouré de quelques structures de taille moins importante (F.P. Albright 1982 : 69-70), al-Sawâ (A. 'Ali Sa'îd 1994 : 273). Les inscriptions peuvent également indiquer le rôle commercial ou économique d'un site en faisant par exemple référence à la réglementation administrative et commerciale de la place du marché comme c'est le cas sur l'obélisque de Hajar Kuhlân (RES 4337).

La place de la fonction vivrière

Dans l'Arabie du Sud préislamique, la fonction de subsistance ne peut être dissociée de l'entreprise d'une définition d'un espace urbain. Jusqu'à ce que la ville ne permette plus de répondre à ses propres besoins alimentaires, compte tenu d'une croissance trop importante, de l'absence de terres cultivables à proximité l'espace habité, d'une infrastructure urbaine incompatible avec une agriculture, d'une impossibilité à se rendre dans les zones cultivées pour la journée au regard des moyens de transport en usage (âne ou marche à pied), la ville est ce que Max Weber nomme une *Ackerbürgerstadt*, une « ville de citoyens des champs ». Pour reprendre sa perception du citoyen : « dans l'Antiquité, le citoyen de plein droit se caractérisait, à l'origine, précisément par le fait qu'il considérait comme sienne une terre tout à fait libre, un *kleros*, un *fundus* (en Israël : *Chelek*), qui le nourrissait : dans l'Antiquité, le citoyen accompli est "citadin des champs" » (M. Weber, 1982 : 25). Ainsi, si le rejet de la sphère agricole est fréquent dans les définitions actuelles de la ville, l'agriculture ne peut être négligée dans la définition des fonctions et activités urbaines antiques à l'exception des rares mégapoles méditerranéennes. La définition que fait Hippiodamos de Milet de la ville grecque idéale illustre par ailleurs ce propos : « J'imaginai une ville de 10 000 habitants divisée en trois classes, l'une composée d'artisans, l'autre d'agriculteurs, la troisième de guerriers » (Aristote, *La Politique* I-iv XI).

L'accessibilité des terres agricoles et les besoins vivriers ont entretenu la présence d'une population agricole dans les grands sites d'habitat de l'Arabie du Sud préislamique. Durant toute la période préislamique, urbanisation et agriculture sont restées indissociables en Arabie méridionale ; une agriculture aux spécificités régionales singulières a favorisé la concentration de population tout en fixant des fonctionnalités (politiques, administratives, religieuses et économiques) dans l'espace. Les cultures ont progressivement requis une main d'œuvre importante ainsi que l'intervention d'une classe dominante dans le financement des grandes structures d'irrigation et dans l'organisation et l'entretien de ces périmètres irrigués. Ce périmètre irrigué qui entourait la majorité des sites d'habitat sudarabiques, en atteignant une certaine superficie, a permis l'association des fonctions de subsistance, des fonctions politiques, économiques et commerciales.

En somme, l'extension du périmètre irrigué autour d'un site est un catalyseur au développement urbain en contribuant à créer une dynamique d'accumulation fonctionnelle : fixation dans l'espace habité voisinant les cultures de fonctions politiques, économiques, commerciales, administratives. Le périmètre irrigué ne peut à ce titre être écarté d'une définition du caractère urbain des sites sudarabiques.

Limites des données archéologiques

Le processus d'accumulation des fonctions au sein d'une agglomération s'accompagne de l'apparition d'édifices à fonction communautaire (politique, religieuse, économique...), traduction matérielle de ce processus. S'ils sont le produit de ce développement, ils peuvent aussi en être la cause. La présence d'un édifice ou d'une infrastructure à valeur fonctionnelle (sanctuaire de pèlerinage, marché, etc.) peut provoquer un accroissement démographique accompagné d'une diversification des fonctions. Employer les données de l'archéologie pour définir les fonctions d'un site est donc capital dans la compréhension de la formation des villes, en acceptant comme principe d'appeler ville un site multifonctionnel.

Toutefois, cette procédure est entravée par un certain nombre de problèmes qui peuvent fausser l'appréciation de la nature urbaine d'un site et de son degré d'urbanisation :

- les données archéologiques ne nous permettent pas toujours de déterminer l'originalité de certains édifices en apparence anodins, l'originalité étant ici significative de fonctionnalité majeure.

- ces données doivent établir l'ancienneté d'un édifice à valeur fonctionnelle sur un site, de manière à définir son rôle actif dans le processus d'urbanisation.

- enfin, rares sont les fonctions pérennes sur un site ; le niveau d'urbanisme d'un site change avec le temps au gré de l'évolution des structures fonctionnelles et des activités. On peut, par exemple, se demander si le palais *Slhn* à Ma'rib a conservé une fonction politique et administrative majeure après le déplacement de la capitale du royaume de Saba' à San'â' au cours du IIIe s. de notre ère. La dynamique évolutive des sites doit toujours être considérée dans l'étude des réseaux urbains et des hiérarchies urbaines.

Les sources écrites

Outre l'archéologie, le champ lexical utilisé pour qualifier la ville sudarabique dans les inscriptions préislamiques et dans les sources classiques nous renseigne en filigrane sur un certain nombre de fonctions et d'activités liées à des sites connus.

Le champ lexical de la localité dans les langues sudarabiques

Dans les inscriptions sudarabiques, le terme *hgr* est fréquemment utilisé pour qualifier des agglomérations. Il est usuellement traduit par "ville". Littéralement, ce terme comprend une acception plus précise. Selon F. Bron (1995 : 135), ce terme ne trouve de correspondant que dans le guèze où *hagar* signifie indifféremment « bourg, village, ville, cité, place forte, région et province ». Selon cet auteur toujours, l'arabe moderne du Yémen utilise le terme *hajar* pour désigner un site antique (Hajar Ibn Humayd ; Hajar Kuḥlân...). Ch. Robin adopte un point de vue proche (Ch. Robin 1995 : 148-49). Il part du fait que les inscriptions sudarabiques mentionnent en tant que *hgr* de grands sites comme Ma'rib et de petites bourgades comme Ghulat 'Ajib ou de simples forteresses. Par ailleurs, il signale que les traditionnistes arabes désignent par *hajar* soit le cercle des maisons formant un rempart sur le pourtour d'un site, soit le lieu d'assemblée de la tribu. De manière générale, ces différentes acceptions ne convergent pas vers une seule traduction qui serait celle du terme « ville » mais plutôt vers de multiples acceptions. Deux éléments semblent récurrents : l'aspect habité et

l'aspect fortifié ce qui amène Ch. Robin à traduire *hajar* par « une bourgade fortifiée, quelles que soient ses dimensions ». Nous préférons ici « une agglomération fortifiée de dimensions variables ». Ainsi, l'acceptation du statut de ville pour tout site qualifié de *hgr* dans les inscriptions devra être rejetée. Le terme présente toutefois l'intérêt d'associer à un site une fonction défensive.

Un autre terme sudarabique apparaît dans les inscriptions pour désigner une forteresse ou un château : *mšn't* (C 155/2). Rattaché à une agglomération, il nous permet aussi d'y associer une fonction défensive ou militaire. Le terme ^c*qbt*, quant à lui, traduit par « fortification » dans RES 3958, désignerait selon A. Jamme une pente (*hillslope*) (Ja 649/31, 36). Un troisième terme, ^c*rr*, désigne la citadelle ou l'habitat de montagne (F. Bron 1995 : 135 ; Beeston, 1971 : 26). Le degré d'imprécision est encore une fois élevé et empêche d'associer à un site ainsi qualifié quelque fonction que ce soit sans indication précise sur l'acceptation sous-entendue dans l'inscription. Seuls *hgr* et *mšn't* sont donc susceptibles de nous éclairer sur les fonctions défensives d'un établissement.⁸

Enfin, plusieurs termes sont utilisés pour désigner le village ou de petites installations sédentaires et semi-sédentaires ; ils ne nous intéressent qu'indirectement à ce titre : *qry* (Ja 574/4) ; [']*sd* ; [']*dwr*. En dehors de la sphère linguistique sudarabique, le premier terme, *qry*, désigne plus généralement des villes, comme dans le toponyme Qaryat al-Fâw toutefois il n'indique en aucune manière les fonctions urbaines du site en question. Le second terme, [']*sd*, désignerait plus spécifiquement, selon Y. Shitomi, les villages éthiopiens établis en Tihâma⁹. A. Jamme enfin traduit le dernier terme par campement bédouin ou « bourgade composée de quelques tentes ou maisons »¹⁰.

Le champ lexical de la localité dans les sources classiques

Les sources classiques mentionnant des agglomérations d'Arabie méridionale sont principalement les *Géographie* de Strabon et de Claude Ptolémée, le *Périple de la Mer Érythrée* et l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien.

Le champ lexical utilisé nous autorise à déduire un certain nombre de fonctions ou activités propres à chacun des sites qualifiés. Les termes grecs constituent un premier ensemble informatif sur la fonction et la hiérarchie de certains sites. Outre une notion de hiérarchie urbaine introduite par les différences établies entre *kômê* (village), *polis* (ville), *metropolis* (grande ville ou capitale), des fonctions économique, politique, administrative ou défensive sont véhiculées par les termes *basileion* (palais royal) ; *metropolis* ; *emporion* (port de commerce) ; *ormos* (mouillage protégé) ; *limen* (port) ; *phroerion* (forteresse).

Le lexique latin nous est essentiellement fourni par le livre VI de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien. Trois termes sont utilisés : *portus* (port), sans nuance entre port de commerce et simple mouillage, *caput* (capitale) et *oppidum* (ville). Ces termes donnent eux aussi des indications sur la fonction économique, commerciale ou politique des sites et sur leur hiérarchie (distinction entre *oppidum* et *caput*).

⁸ Précisons que selon J. C. Biella (1982 : 357) ^c*hr* désignerait la « ville (fortifiée) » sur la base de la traduction de l'inscription CIH 67. Néanmoins, le *Dictionnaire sabéen* (Beeston A. F. L., Ghul M. A., W. W. Müller et J. Ryckmans, 1982 : 14) en fournit une traduction toute autre, le terme ^c*hr* désignant selon ses auteurs « les nobles ».

⁹ Y. Shitomi, 1981 : 127-129

¹⁰ A. Jamme, 1962 : 62.

Les limites de ces sources écrites

Si l'épigraphie sudarabique offre une faible diversité lexicale, au-delà de l'imprécision du vocabulaire, elle demeure peu problématique ; le potentiel d'exploitation des termes employés en est simplement limité.

La terminologie dont font usage les auteurs classiques est certes plus précise mais son interprétation est périlleuse car elle est appliquée à un domaine culturel autre que celui auquel elle se réfère, à savoir la Méditerranée gréco-romaine. Ces descriptions de la géographie physique d'une région, inconnue pour la quasi-totalité des auteurs, font mention des peuples et des produits échangés mais jamais des systèmes politiques en place et ne sont par ailleurs souvent que des récits de « seconde main ». Elles peuvent nous renseigner sur des réalités physiques, mais difficilement sur la nature sociale et politique de chaque agglomération mentionnée. Ainsi le terme *polis*, qui comprend plusieurs acceptions dont celui de cité-État, ne peut-être perçu comme tel dans l'ensemble du cadre ici étudié. Seules certaines villes du Jawf semblent pouvoir être envisagées sous l'angle de la « cité-État », c'est d'ailleurs ainsi qu'elles sont parfois qualifiées au 1^{er} millénaire av. J.-C. (Ch. Robin 1993 : 52 ; M. Arbach 2001 : 13-14). La limite à la présence de cités-Etats dans cette région tient à son organisation sociale. Par essence, le terme de cité-État inclut la notion d'État. Or n'est-il pas impropre d'utiliser cette terminologie dans une société fondamentalement clanique ou tribale. L'instauration de pouvoirs centralisés entraînant un déplacement de l'identité d'un culte commun vers l'allégeance au souverain n'est un phénomène attesté qu'à partir du début de l'ère chrétienne (Ch. Robin 1997 : 185) et qui semble avoir rencontré de fortes résistances. Si l'Arabie méridionale est, pour reprendre une formule de S. Cleuziou employée dans le cadre de la Mésopotamie du IV^e millénaire (S. Cleuziou 1999: 263), un « cas de résistance à la formation de l'État, fondée sur un renforcement institutionnalisé des structures de parenté », il semblerait alors plus approprié de parler de cité-tribu.

Une seconde difficulté apparaît avec le terme *oppidum*, fréquemment employé par Pline pour qualifier les agglomérations. Le problème essentiel repose sur la traduction de ce terme. Ceci importe dans l'attribution ou non de la fonction défensive à ces sites puisque le terme comprend deux acceptions : « ville fortifiée » et « ville provinciale » (par opposition à Rome). Une clef de lecture est fournie par l'auteur lorsqu'à deux reprises dans le livre VI (VI-xxx, 119 ; VI-xxxv, 179) une nuance est apportée dans l'emploi du terme *oppidum* par l'emploi du qualificatif *munitum* apposé à *oppidum* (ville ceinte d'un rempart). Pline aurait-il fait usage du terme *oppidum* dans le sens de ville non fortifiée en y ajoutant le qualificatif *munitum* lorsque le besoin s'en faisait sentir ? Pourquoi dans ce cas avoir qualifié de simple *oppidum* des sites sudarabiques dont l'archéologie atteste la nature fortifiée (Ma'în, Shabwa, Ma'rib, Ĥinû az-Zurayr, ...) ? L'étude du texte fait apparaître un simple phénomène de paraphrase chez Pline auprès des sources dont il reprend les données. Ainsi, *oppidum munitum* est employé lorsque l'auteur de la source dont s'inspire Pline en a fait usage (chez Juba par exemple). De même, le terme d'*oppidum* apparaît indépendamment du fait que le site soit fortifié ou non mais plutôt en fonction d'une information fournie ou non. L'auteur n'ayant pas cherché à homogénéiser sa terminologie, il convient d'interpréter le terme *oppidum* dans le sens large de « ville » avec ou sans rempart. La prudence impose donc une interprétation élargie du terme, nous ôtant par la même une source potentielle d'informations sur la répartition des sites fortifiés.

Une dernière difficulté, enfin, liée à l'exploitation de ces textes, est l'identification des toponymes hellénisés (ou latinisés) avec les sites sudarabiques qu'ils désignent, notamment chez Pline l'Ancien qui, compilant les sources, fait mention d'un même site sous plusieurs

appellations différentes (**Table 3**). Rappelons que ces récits exploitent des informations de « seconde main », cause des imprécisions et des difficultés d'interprétation.

Au-delà des réserves, les fonctions comme critères de choix

Un certain nombre de contraintes propres à l'exploitation des données archéologiques et textuelles entravent la connaissance précise des fonctions propres à une agglomération et leurs variations dans le temps. Ces limites touchent toutefois plus au degré d'importance de la fonction et à sa pérennité qu'à sa réelle existence. Le critère fonctionnel demeure donc le plus pertinent pour déterminer la nature urbaine d'un site d'habitat. Notons que dans le cadre géographique et chronologique qui nous intéresse, cet élément de définition est par ailleurs le plus facile à obtenir.

Ainsi, les fonctions de chaque site, leur place dans les réseaux régionaux, leur valeur symbolique, politique, économique ou religieuse, peuvent être déterminées par le biais de différentes données. La pluralité des fonctions permet, avant tout autre facteur, de qualifier un site d'urbain. Les données quantitatives, croisées aux données fonctionnelles, permettront tout au plus d'apprécier la taille des sites ainsi qu'une possible hiérarchisation de ces derniers, affinant ainsi la définition.

Deux phénomènes peuvent être à l'origine d'un site plurifonctionnel et donc proprement urbain en Arabie du Sud. Le premier est la présence d'une structure à valeur religieuse, économique ou défensive, fortement attractive. Le second est le développement d'un périmètre irrigué favorisé par une situation géographique avantageuse (Ma'rib ou Hajar Kuḥlân par exemple) ou par une action volontaire de la part des populations locales (aménagement des pentes en terrasses) et stimulant l'apparition d'autres activités au sein de l'agglomération : concentration d'une élite, développement d'un marché, etc. Ces sites dont l'importance dépassait le simple cadre du terroir se sont multipliés en Arabie du Sud ; ils peuvent sans conteste être interprétés comme des villes, même si leur superficie reste modeste.

Si l'on examine les agglomérations sudarabiques à la lumière de ce cadre théorique, nous nous apercevons qu'il est difficile de définir un caractère véritablement urbain pour certaines d'entre elles. On rencontre par exemple des sites fortifiés entourés d'un large périmètre irrigué mais sans témoin d'activités religieuses, économiques et politiques d'importance : al-Binâ', as-Şâfil, Qârat Kibdâ, Bi'r Ḥamad ou al-Barîra dans le Ḥaḍramaout, al-Kharâ'ib dans la région de Dhamâr, al-'Âdiyya et Hajar am-Dhabiyya dans le royaume de Qatabân, etc. Mais d'autres nous apparaissent comme de véritables villes : ad-Durayb (Yalâ), Şirwâḥ et Ma'rib dans le royaume de Saba', Jidfir Ibn Munaykhir, Hizmat Abî Thawr, Khirbat Sa'ûd, al-Asâḥil, Barâqish, Kamnâ, Ma'în, as-Sawdâ' et al-Bayḍâ' dans le Jawf, Hajar Yahirr dans le royaume d'Awsân, Ḥinû az-Zurayr, Hajar Kuḥlân et Hajar Ibn Ḥumayd dans le royaume de Qatabân, al-Mi'sâl, Zafâr et al-Sawâ' dans le royaume de Ḥimyar, Shabwa, Makaynûn, Naqab al-Hajar, Bi'r 'Alî et Raybûn dans le Ḥaḍramaout, Khôr Rôrî dans le Zafâr, Najrân au sud-ouest de l'Arabie Saoudite¹¹.

¹¹ Précisons que cette liste n'a rien d'exhaustif. Certaines régions telles que le /Ha/dramaout par exemple restent dans l'ombre en raison du faible nombre d'inscriptions en langue hadramaoutique.

3. La culture urbaine : complément de définition

Nous avons analysé l'emploi du terme de ville en Arabie du Sud à la période préislamique au regard des fonctions qui caractérisent certaines agglomérations et des rares données chiffrées disponibles. Nous terminerons notre approche de la ville sudarabique par un aperçu du critère culturel à travers un double questionnement : peut-on définir une culture propre aux villes sudarabiques ? Comment l'aspect culturel modifie-t-il notre perception de la ville sudarabique ? Nous entendons par culture « l'ensemble des comportements et des conduites d'un groupe humain ». Cette réflexion doit être menée autour de trois axes : la présence d'une élite urbaine ; la nature de la population urbaine et de son identité ; les pratiques religieuses.

La place de l'élite dirigeante dans le système urbain

Si l'on s'en tient à la documentation archéologique, à partir de la première moitié du premier millénaire avant J.-C., et plus encore durant la seconde moitié, des bâtiments reflètent la présence d'une élite sur les principaux sites (maisons-tours à soubassement massif, structures palatiales). Ces derniers sont toujours situés sur des sites d'habitat plurifonctionnels (Ma'rib, Shabwa, Hajar Yahirr, Hajar Kuḥlân...) et sont la marque d'un ancrage d'une élite en milieu urbain. Les inscriptions complètent nos connaissances sur la nature de cette élite. Celles découvertes sur le site de Khirbat Hamdân évoquent un monde professionnel structuré en métiers avec des chefs à leur tête (*kbr*) (Ch. Robin 1995: 149-150). Outre les grandes capitales (Shabwa, Hajar Kuḥlân, l'ancienne Tamna', Ma'rib, Zafâr, Ma'în), un certain nombre de sites abritait un roi (*mlk*) — Khirbat Hamdân (*RES* 3945/17), Najrân (*RES* 4089), Kamnâ (*RES* 3945/17, Inabba' 1) —, des “ministres / administrateurs” (*qyn*) — Raybûn (*SOYCE* 2568), Khirbat Hamdân (*CIH* 512) —, des gouverneurs (*'qb*) ayant à charge la tutelle de la ville — Najrân (Ja 577), al-Baydâ' (Ja 619), Bi'r 'Alî (*CIH* 728), Khôr Rôrî (Ja 2878) —, enfin d'autres villes ont été dirigées par un conseil (*ms³wd*) — al-Asâḥil (Gl 1563+1564/6-8) ou Barâqish (Y.90.DA 2/1).

La présence d'une élite « urbaine » est ainsi attestée à travers différents titres honorifiques. Néanmoins, le degré d'ancrage de cette élite dans la ville est-il superficiel, à savoir une élite qui est qualifiée d'urbaine de par la nature de son lieu de résidence ? Ou cet ancrage est-il plus profond, impliquant la participation de cette élite à la vie de la communauté urbaine ? Les inscriptions témoignent de l'existence d'un système hiérarchique double implanté en ville. D'une part celui de la hiérarchie tribale indépendante du contexte urbain, et à laquelle appartiennent les titres de *mlk*, *qyl*, etc. D'autre part, une hiérarchie directement liée à l'administration de la ville, caractérisée par des administrateurs, des conseils ou des gouverneurs qui ont la charge d'administrer la cité. Seule cette élite est directement impliquée dans la vie de la cité mais rares sont les villes ayant attesté de la présence de ces institutions. Elles étaient principalement connues dans le Jawf (*kbr* dans les périodes anciennes), à Ma'rib (*CIH* 563+956 . wz' à la fin du IIIe s.) et dans le Ḥaḍramaout. Si une classe dirigeante existait en milieu urbain, elle ne semble que faiblement liée au développement urbain et ne caractériserait la ville que ponctuellement dans le temps ou dans l'espace (c'est le cas des gouverneurs ou membres d'un conseil). En revanche, la ville servait fréquemment de cadre aux plus hautes strates de la hiérarchie tribale sans influencer réellement sur le fonctionnement propre du système tribal. Il est difficile d'établir les modes d'interpénétration des deux systèmes hiérarchiques, la hiérarchie tribale semblant prendre le pas sur celle de la ville. Ils varient selon les sites et les périodes et amènent à se questionner sur leurs influences réciproques, l'implication de la tribu, le degré d'autonomie d'un site.

Le référent identitaire en milieu urbain

La question de l'imbrication entre système tribal et organisation citadine, ainsi que le degré d'autonomie urbaine, trouvent une réponse partielle dans le statut des habitants et dans les référents auxquels ils font appel. S'agissait-il de citoyens comme l'affirmait A.G. Lundin (1973 : 28) ? Postuler l'existence d'une "citoyenneté urbaine" implique un déplacement du référent identitaire de la tribu ou fédération à laquelle on appartient vers une autre entité : la ville. Tout "patriotisme citadin" répondrait à un besoin collectif de s'unifier autour d'un élément fédérateur qui serait la ville. Mais une communauté qui fonde déjà son identité sur les liens familiaux et tribaux, de même que sur un panthéon commun, éprouve-t-elle le besoin d'affirmer une identité citadine ?

L'apparition d'une identité citadine semble pourtant attestée dans des régions telles que les Hauts Plateaux sabéens où la tribu s'identifie à la bourgade et à son terroir. Ch. Robin cite des inscriptions mentionnant « la tribu de la cité (*hgr*) de Nâ'it » ou « la tribu de la cité de Kâniṭ » (Ch. Robin 1979 : 158). Dans ces cas de figure, les membres d'une tribu ne délaissent pas leurs anciens modes de reconnaissance au profit d'un nouveau référent identitaire mais confondent simplement les deux en un, assimilant le territoire tribal à celui de la cité, *hajar*, englobant alors les notions de ville et de territoire tribal. Ce phénomène se retrouve sur des sites extérieurs à la région des Hauts Plateaux tels que Najrân et Şirwâḥ (Ch. Robin 1995 : 152)

Le cas de la ville de Barâqish (ancienne Yathill) est plus délicat. S'il est en effet difficile de reconnaître une autonomie politique ou économique à la ville comme le soutient Ch. Robin, l'hypothèse d'une absence de lien exclusif entre la cité et une fraction de la tribu « Ma'în^{um} et dhû-Yathill » (Ch. Robin 1979 : 161), est plus difficile à affirmer au regard de l'inscription mentionnant *s^{2c}bn ḥwr Ythl* : « la tribu des habitants de Yathill » (Ch. Robin 1995 : 152).

L'exemple du royaume du Ḥaḍramaout nous incite à nuancer les deux phénomènes déjà évoqués : la primauté d'une identité tribale et la fusion des deux référents identitaires tribal et urbain suite à l'assimilation d'un territoire tribal et d'un territoire urbain. Dans la langue hadramaoutique le terme *s^{2c}b* ne semble pas attesté : les personnes sont rattachées à des lignages, jamais, jusqu'à présent¹², à des tribus. De surcroît, les personnages mentionnés sont fréquemment désignés par leur ville d'origine. Ces formulations se trouvent par exemple dans :

Khor Rori 3/1-2 : *S²t^hm bn Frṭm w-Mw[yt bn] Mt' bn ḥwr S²bwt*
Sha'thum fils de Faraṭum et de Mawyt, fils de Mata', habitant de Shabwat

S/77/Mahdi/4 : *Ḍghrt bn Mkdyrn bn ḥwr hgrn S²bwt*
Ḍaghrat fils de Makdym, habitant de la ville de Shabwat

Ja 2878/a : *S^ls²rm bn Tb''l bn ḥwr Trm*
Sasharum, fils de Taba''îl, habitant de Tarim.

¹² Comme nous l'avons déjà précisé, le nombre d'inscriptions en langue hadramaoutique est relativement faible par rapport aux autres langues sudarabiques ; nous ne pouvons nier que l'absence d'attestation du terme *s^{2c}b* puisse être liée à cette situation.

Les deux premières inscriptions mentionnent deux personnes se disant habitants (*ḥwr*) de la ville de Shabwa (*hgrn S²bwt*), la troisième évoque un habitant de Tarîm (*ḥwr Trm*). Ainsi, dans le Ḥaḍramaout et c'est son originalité, la tribu n'apparaît ni comme structure sociale, ni comme référent identitaire ; la ville y tient une place plus importante dans l'identité déclinée par ses habitants.

Ces phénomènes découlent d'un processus simple : sur un certain nombre de territoires tribaux, la concentration des fonctions nécessaires à la vie du groupe a abouti à l'urbanisation de l'agglomération principale d'où l'ambivalence du territoire, défini simultanément comme celui de la ville et de la tribu ; l'identité semble donc être indistinctement définie par les deux éléments. Dans le Ḥaḍramaout, l'absence supposée de tribu au sens propre du terme conditionnerait l'existence d'un référent identitaire différent. En dehors du Jawf, des Hautes-Terres sabéennes et du Ḥaḍramaout, un cadre essentiellement structuré autour de l'élément tribal relativise la portée symbolique et culturelle de la ville ainsi que sa place dans l'inconscient collectif. A grande échelle, la citoyenneté urbaine et le référent identitaire urbain sont deux concepts qui ne peuvent être appliqués, en Arabie du Sud, que pour des aires et des périodes bien précises.

Un fait religieux urbain...

... qui se définirait par des pratiques religieuses spécifiques ?

La présence, dans un certain nombre de villes, de structures religieuses peu communes telles que des sanctuaires à larges cours, à escaliers monumentaux, à salles de banquet, qui accueilleraient les processions et pèlerinages pourrait être l'indice de pratiques religieuses proprement urbaines.

Ceci devient toutefois caduc si l'on considère la situation exacte de ces édifices. En effet, il s'agit généralement d'édifices *extra-muros*, placés en marge de la ville, bien que sur son territoire. Mentionnons à titre d'exemples les sanctuaires de pèlerinage du *Maḥram Bilqîs* situé à trois kilomètres de Ma'rib ou de Darb aṣ-Ṣabî, à un kilomètre des remparts de Barâqish. Outre la position excentrée, ces temples ne fournissent pas un cadre à une pratique religieuse spécifiquement urbaine ; ce n'est pas la ville qui a déterminé la nature du culte mais plus probablement le contraire. Par ailleurs, ces centres religieux semblent exercer un phénomène d'attraction dépassant les limites du territoire urbain, drainant vers eux les membres de toute une fédération tribale — voire de toute une confédération (le *Maḥram Bilqîs* par exemple). S'ils déterminent la présence d'une fonction religieuse majeure dans une ville, ces lieux de cultes sont avant tout un instrument du fonctionnement de la structure tribale. Composantes majeures d'une culture tribale ou clanique, ils ne définissent pas une culture urbaine.

... qui se définirait par des divinités poliades ?

Définir la présence de divinités propres à certaines villes pourrait prouver l'existence d'un élément susceptible de fédérer la population urbaine autour d'une même identité. Cette identité communautaire deviendrait alors déterminante dans la conception d'une culture urbaine.

Sur ce point, les inscriptions de Ma'în fournissent un premier élément d'information. Elles évoquent « les dieux de Ma'in^{um} et de Yathill » (Ch. Robin 1995 : 150, M 29/5). Il est

toutefois question ici de la tribu de Ma'în, non de la ville aujourd'hui nommée Ma'în, l'antique Qarnaw. De la même façon, Yathill, aujourd'hui Barâqish, désigne probablement la tribu dhû-Yathill plus que la ville homonyme. La divinité est, dans ce cas, propre à la tribu, non à la ville.

De rares mentions, plus explicites, de divinités directement rattachées à une ville sont connues par ailleurs : *'thtr dh-Yhrq b-Ythl* à Barâqish (M 347/2) ou *'lm b-S²bwt* (Ja 892+892a/8) également nommé *S¹yn dh-'lm b-mḥrm-s¹ b-S²bwt* (Chantier V/1975/1) à Shabwa. Ces inscriptions indiquent la présence de divinités « fédérales » qui par leur épithète, sont circonscrites au sein d'une ville. La formulation vise-t-elle simplement à localiser le sanctuaire ou nous autorise-t-elle à parler de divinités poliades. Préciser la localisation s'impose avec une divinité portant le même épithète et vénérée en plusieurs sanctuaires désignés par un même nom. Le sanctuaire Awwâm présent à la fois à Ma'rib et dans les environs de Sanaa en est un des rares exemples. Dans les autres cas, évoqués ci-dessus pour Shabwa ou Barâqish, ces divinités ne sont jusqu'à présent mentionnées que dans une localité précise et semblent pouvoir être apparentées à des divinités poliades. Ce phénomène, identifié dans le Jawf et le Ḥaḍramaout, attesterait ainsi de cultes propres à une cité. Cela ne constitue-t-il pas un élément de l'identité urbaine ? Dans le Ḥaḍramaout, l'absence supposée de système tribal tel qu'il apparaît chez ses voisins, justifierait la présence de divinités poliades plutôt que tribales. Dans le Jawf, la divinité que l'on pourrait qualifier de « poliade » est vénérée sur le territoire de la cité. Mais si, comme nous l'avons vu auparavant, ce territoire se confond avec celui de la tribu, la divinité est autant poliade que tribale. Là encore, une nuance apparaît entre le Ḥaḍramaout et le domaine sabéo-madhâbien. Une prééminence de la divinité poliade peut-être évoquée à Shabwa : lorsqu'ils fondèrent le site de Khôr Rôri, les habitants de Shabwa y implantèrent un culte à Syn dhû-'Alîm que nous avons mentionné plus haut comme la divinité poliade de la ville dont ils étaient originaires. En revanche, comme le dit Ch. Robin (1979 : 159), une prééminence d'une divinité ne peut être avancée à Barâqish, 'Athtar dhû-Yahriq étant à chaque fois mentionnée aux côtés d'autres divinités tribales.

Les exemples de divinités attachées à une ville sont rares en Arabie du Sud et ne sont pas représentatifs de la situation. D'une manière générale, les sanctuaires urbains relèvent d'un panthéon tribal.

La ville sudarabique, entre culture tribale et culture urbaine

Nous aboutissons ainsi à une définition de la culture urbaine contrastée. La société, même en milieu urbain, conserve ses références tribales. L'élite urbaine rassemble une partie des dirigeants de la structure tribale ; la population se réfère majoritairement à la tribu d'appartenance comme marqueur identitaire ; le culte s'organise autour d'un panthéon tribal plus qu'autour de divinités poliades, les temples attirant les sphères concentriques de la structure tribale (tribu, fédération, confédération).

Les singularités proviennent du Jawf et des Hauts Plateaux sabéens où une assimilation du territoire de la tribu et de la cité rend confuse la détermination du référent identitaire autant que l'organisation du culte. Le Ḥaḍramaout se démarque plus encore par l'absence supposée de notion tribale, qu'induit l'absence du terme *s²b*. Cela semble y légitimer la présence de divinités poliades et la reconnaissance d'une conscience urbaine¹³.

¹³ Nous avons signalé la singularité du Jawf, des Hautes-Terres sabéennes et du /Ha/dramaout, précisons par ailleurs que l'essentiel de l'analyse effectuée concerne la période précédant l'unification de l'Arabie du Sud et la propagation du monothéisme. Ces deux phénomènes ont eu un certain nombre de conséquences sur les référents identitaires et la place de la ville dans son territoire. Il semble que nous puissions parler pour cette phase tardive

*
* *

Peut-on définir des villes dans un cadre historique et géographique qui n'en connaît ni n'en use le terme¹⁴ ? Bien que les critères surfaciques et démographiques ne nous autorisent pas à définir des villes en Arabie du Sud, une approche fonctionnelle des agglomérations nous a permis de cerner un phénomène urbain dans cette région. Si un consensus semble désormais établi sur ce point, il était néanmoins légitime de reconsidérer cette question régulièrement débattue.

La deuxième problématique à laquelle nous nous sommes confronté est la définition de la nature des villes sudarabiques. La détermination des fonctions et de la culture urbaines nous a mené à la double notion de ville singulière et de ville plurielle.

Ville singulière par sa formation, elle est l'aboutissement du développement agricole qui, dans ce milieu géographique, se fonde sur l'aménagement d'un périmètre irrigué duquel naît une activité plurielle d'où émergent les dimensions politiques, administratives, économiques et commerciales. L'accumulation d'activités et de fonctions dans une agglomération finit par lui conférer un statut urbain. Autre singularité, les villes sudarabiques ne se définissent pas par une culture proprement urbaine qui les caractérise. Les comportements semblent avant tout dictés par la structure tribale ou clanique. La ville sudarabique se définirait donc plus par ses fonctions que par sa culture, et en ce sens, les villes ont été des « espaces où vivre » plus que des « espaces vécus ». Elles fournissent au système tribal des infrastructures propres à son fonctionnement sans être un espace intériorisé.

Dans le domaine sabéo-madhâbien, une certaine assimilation du territoire tribal et urbain s'est néanmoins parfois établie, aboutissant à l'apparition d'une identité double conservant son assise tribale. Le Ḥaḍramaout apparaît en revanche comme une région marginale, où la ville se révèle être un espace culturel sur le plan religieux et un espace identitaire. Cette diversité entre les différentes régions qui ont constitué l'Arabie du Sud préislamique fait des villes sudarabiques des milieux qui ne peuvent se réduire à une définition uniformisante. Ceci explique l'aspect d'une ville plurielle. De l'histoire et du milieu de chaque site naît la diversité urbaine et la spécialisation fonctionnelle qui donne à chacun d'eux sa singularité. Cette pluralité est manifeste dans le processus de formation des sites (villes spontanées par opposition aux villes créées¹⁵) autant que dans leur évolution du fait de l'implantation et des changements du tracé des voies commerciales, du développement d'une politique évergétique, de la présence de ressources naturelles particulières ou de la

de places centrales intégrées dans un vaste réseau hiérarchisé plus que d'installations faiblement intériorisées propres au fonctionnement du système tribal comme cela semble être le cas pour les périodes précédentes.

¹⁴ Rappelons que le terme habituellement traduit par ville dans les langues sudarabiques est *hajar* et qu'il désigne en fait une bourgade fortifiée de taille variable, en aucun cas une ville au sens propre du terme.

¹⁵ E. Pauty définit ces deux formules en ces termes : « [On parle de] "ville créée" lorsqu'un chef (...) fonde une agglomération (...) avec des dispositions préconçues dès la pose de la première pierre. Si au contraire aucune préméditation n'est à noter au départ, aucun souci de prévoir ou de vouloir diriger l'évolution de l'agglomération, il y a alors "ville spontanée". Celle-ci ne serait que le total, à un point de son accroissement, d'initiatives individuelles, familiales ou autres, qui seraient venues se souder successivement en un lieu favorable. » (E. Pauty 1951 : 52)

configuration du relief, élément déterminant dans l'implantation du réseau urbain au cours du premier millénaire avant notre ère.

Remerciements :

Je tiens à témoigner ma reconnaissance à Michel Mouton et Mounir Arbach pour leurs remarques et critiques avisées. J'espère que ces riches échanges ne seront pas restés vains.

Bibliographie :

'Ali Sa'îd A., 1995. "The City of al-Sawâ: An Archaeological / Historical Study", *Arabian Archaeology and Epigraphy* 6, p. 270-276.

Albright F.P., 1982. *The American Archaeological Expedition in Dhofar, Oman, 1952-53*, Publications of the American Foundation for the Study of Man, vol. VI, Washington.

Arbach M., 2001. « Le royaume de Saba' au 1^{er} millénaire av. J.-C. », *Dossiers d'Archéologie* 263, p. 12-17.

Aristote. *La Politique*, livre I.

Beeston A.F.L., 1959. *Qahtan: Studies in Old South Arabian Lexicography I*, Londres.

Beeston A.F.L., 1971. "Functional Significance of the old South Arabian "Town".", *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 1, p. 26-28

Beeston A.F.L., Ghul M.A., W.W. Müller et J. Ryckmans, 1982. *Sabaic Dictionary/ Dictionnaire Sabéen*, Publication de l'Université de Sanaa, Editions Peeters, Louvain-la-Neuve.

Biella J. C., 1982. *Dictionary of old South Arabic, Sabaean Dialect*, Harvard Semitic Studies 25, Scholars Press, Chico.

Breton J.-F. 1991. « Le château royal de Shabwa : notes d'histoire. », *Syria* LXVIII, p. 209-227.

Breton J.-F. 2000. « Une archéologie sans débat ? », *Chroniques Yéménites 2000*, CFEY, Sanaa, p. 6-13.

Bron F. 1995. « La ville dans les inscriptions qatabanites », *La ville, d'après les sources épigraphiques et littéraires ouest-sémitiques de 1200 avant J.-C. à l'Hégire*, p. 135-139.

Cleuziou S. 1999. « Transitions vers l'État au Proche- et Moyen-Orient : éléments pour une étude comparatiste », in Descola P., Hamel J. et Lemonnier P. (dir.), *La production du social autour de Maurice Godelier*, comptes-rendus du colloque de Cerisy. Paris : Fayard, p. 245-266

De Maigret A. 1984. "A Bronze Age for Southern Arabia", *East and West* 34, p. 75-106.

Edens Ch. & Wilkinson T. 1998. "Southwest Arabia during the Holocene: Recent Archaeological Developments", *Journal of World Prehistory* 12, p. 55-119.

Gajda I. 1997. « L'Arabie du Sud unifiée par Himyar », *Yémen, au pays de la reine de Saba'*, catalogue de l'exposition présentée à l'IMA du 25 oct. 1997 à fév. 1998, Paris : Flammarion, p. 188-192.

Jamme A., 1962. *Sabaeen Inscriptions from Mahram Bilqis (Marib)*, The Johns Hopkins Press, Baltimore.

Jamme A., 1979. *Miscellanées d'ancien arabe IX*, Washington.

al-Hamdânî H.A. *al-Iklil* VIII, 5-28 (N.A. Faris, 1938. *The Antiquities of South-Arabia being a Translation from the Arabic with Linguistic, Geographic, and Historic Notes of the Eighth Book of al-Hamdâni's al-Iklil*. Princeton: Princeton University Press, p. 8-20).

Lundin A.G. 1973. « Le régime citadin de l'Arabie du Sud aux IIe-IIIe siècles de notre ère. », *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 3, p. 26-28.

Moorman B.J., Glanzman W.D., Maillol J.M. & Lyttle A.L. 2001. "Imaging Beneath the Surface at Mahram Bilqis", *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 31, p. 185-186.

Pauty E. 1951. « Villes spontanées et villes créées en Islam », *Annales de l'Institut d'études orientales* 9, p. 52-75.

Pline l'Ancien. *Histoire Naturelle*, VI.

Robin Ch. 1979. « La cité et l'organisation sociale à Ma'în : l'exemple de YTL », in al-Ansary A.R.T., *Studies in the History of Arabia, vol. II, Pre-Islamic Arabia*, Riyadh : Riyad University Press, p. 157-162.

Robin Ch. 1993. « Cités, royaumes et empires de l'Arabie avant l'Islam », in Robin, Ch. (dir.), *L'Arabie antique de Karib'il à Mahomet. Nouvelles données sur l'histoire des Arabes grâce aux inscriptions*. Revue du Monde Musulman et Méditerranéen 61, Aix-en-Provence : Édisud, p. 45-54

Robin Ch. 1995. « Des villes dans le Jawf », *Semitica* 43-44, p. 141-161.

Robin Ch. 1996. « Les premiers États du Jawf et la civilisation sudarabique », in Robin Ch. & Gajda I. (eds.), *Arabia antiqua, Early Origins of South Arabian States*, Proceedings of the First International Conference on the Conservation and Exploitation of the Archaeological Heritage of the Arabian Peninsula Held in the Palazzo Brancaccio, Rome, IsMEO on 28-30th May 1991. Rome : IsMEO, p. 49-65.

Robin Ch. 1997. « Les royaumes combattants », *Yémen, au pays de la reine de Saba'*, Catalogue de l'exposition présentée à l'IMA du 25 oct. 1997 à fév. 1998, Paris : Flammarion, p. 180-187.

Robin Ch., Breton J.-F. & Ryckmans J. 1981. « Le sanctuaire minéen de NKRH à Darb aş-Şabî (environs de Baraqish), Rapport préliminaire », *Raydân* 4, p. 249-262.

Robin Ch. & Gentelle P. 1995. *Géo-archéologie de la vallée du Jawf*. Mission archéologique française en République Arabe du Yémen, CNRS.

Roncayolo M. 1997. *La ville et ses territoires*. Paris : Folio-Essai.

Shitomi Y. 1981. « Une note sur 'şd », *Raydân* 4, p. 127-129.

Van Beek G. 1982. "A Population Estimate for Marib: A Contemporary Tell Village in North Yemen", *Bulletin of the American School of Oriental Research* 248, p. 61-66.

Weber M. 1982. *La Ville*. Paris : Aubier. [Traduction par P. Fritsch de : Weber M. 1947. *Die Stadt* (Extrait de *Wirtschaft und Gesellschaft*, 3^{ème} édition)].

Site	Superficie de l'espace <i>intra-muros</i> (en ha)	Nombre de structures habitées	Estimation de population (10 à 15 habs / structure)
Khôr Rôrî	0,7	32	320 à 480
ad-Durayb : 1 ^{ère} occupation	1,45	67	670 à 1005
2 ^e occupation	2,3	106	1060 à 1590
Jidfir Ibn Munaykhir	2	92	920 à 1380
al-Janâdila	2,1	97	970 à 1455
al-Barîra	2,7	124	1 240 à 1860
Ḥinû az-Zurayr :			
Superficie totale	2,7	124	1 240 à 1860
Superficie <i>intra-muros</i>	2	92	920 à 1380
al-Binâ'	2,8	129	1 290 à 1935
al-Sawa	3	138	1 380 à 2070
Najrân	3	138	1 380 à 2070
al-Asâhil	3,2	147	1 470 à 2205
Khirbat Sa'ûd	3,4	156	1 560 à 2340
Barâqish	4	184	1 840 à 2760
Naqab al-Hajar	4,4	202	2 020 à 3030
Kamnâ	6	276	2 760 à 4140
Ma'în	10	460	4 600 à 6900
as-Sawdâ'	10	460	4 600 à 6900
Hajar Yahirr	12 (?)	552	5 520 à 8280
al-Baydâ'	14,5	667	6 670 à 10 005
Shabwa (enceinte interne)	15	690	6 900 à 10 350
Raybûn	18	828	8 280 à 12 420
Bi'r 'Alî (ville basse)	20	920	9200 à 13 800
Hajar Kuḥlân	23	1 058	10 580 à 15 870
Ma'rib (<i>intra-muros</i>)	100	4 600	46 000 à 69 000
Zafâr ¹⁶	110	5060	50 600 à 75 900

Table 2 : estimation du nombre d'habitants dans quelques sites sudarabiques

¹⁶ La superficie du site provient du site Internet www.zafar-himyar.com ; elle est fournie par P. Yule, directeur d'une mission archéologique sur le site.

Site	Superficie de la zone test (en ha)	Nombre de structures	Nombre de structures par hectare	Nombres de structures résidentielles par hectare
Shabwa	2	44	22	20
Ḥinû az-Zurayr (<i>intra-muros</i>)	0,61	35	57	51
Ḥinû az-Zurayr (<i>extra-muros</i>)	0,60	43	72	65
Ma'rib actuelle (d'après van Beek)	2,53	161	64	57
Najrân	3	120	40	36

Table 1 : Estimation du nombre de structures résidentielles par hectare sur quatre sites sudarabiques d'après la méthode appliquée par G. Van Beek sur le site de Ma'rib en 1982.

	Strabon	Pline l' Ancien	<i>Périple de la mer Érythrée</i>	Claude Ptolémée
Komê (village)			Okêlis (Shaykh Sa'îd) Eudaimôn Arabia (Aden)	Maiphath/Maithath, village (Naqab al-Hajar) – 6.7.10
Polis / Oppidum (ville)	Carna (Ma'în) Sabata (Shabwa) Mariaba (Ma'rib) Negrani (Najrân) Asca (al-Bayḍâ')	Carnus (Ma'în) Sabbatha (Shabwa) Mariba (Ma'rib) Negrana (Najrân) Nascus/Nesca (al-Bayḍâ') Thomna (Hajar Kuḥlân) Save (al-Sawâ) Sapphar (Zafâr) Caripeta (Ḥinû az-Zurayr) Caminacus (Kamnâ)	Sauê (al-Sawâ) Eudaimôn Arabia (Aden)	
Metropolis / Caput (métropole / capitale)	Mariaba (Ma'rib)	Mareliabata (Ma'rib) Sabota (Shabwa)	Saubatha (Shabwa) Sapphar (Zafâr)	Maraba/Mara (Ma'rib) Sabbatha (Shabwa) Sapphar (Zafâr) Nagara (Najran ?) Naskos (al-Bayḍâ') Maepha (Naqab al-Hajar) – 6.7.41
Basileion (palais royal)	Tamna (Hajar Kuḥlân)			Karman (Qarnaw ?) Sabê (al-Sawâ ?)
Emporion / Portus (port de commerce)		Muza (al-Makhâ) – 6.26.9 Cane (Bi'r 'Alî) Ocelis (Shaykh Sa'îd)	Muza (al-Makhâ) Kanê (Bi'r 'Alî)	Muza (al-Makhâ) Kanê (Bi'r 'Alî) – 6.7.10 Okêlis (Shaykh Sa'îd) Arabia Eudaimôn (Aden)
Ormos (port, mouillage)	Akila (Shaykh Sa'îd) - XVI, 5,		Okêlis (Shaykh Sa'îd) Eudaimôn Arabia (Aden)	

	147 – « promontoire »		Moscha Limên (Khôr Rôfi ?)	
Limen (port)				Moscha (Khôr Rôfi ?)
Phroerion (forteresse)			Syagros (Ra's Fartak ?)	

Table 3 :
Tableau
récapitulatif
des différentes
catégories de
sites

sudarabiques mentionnées dans les *Géographie* de Strabon et Claude Ptolémée, dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et dans le *Périple de la mer Érythrée*.